Canada Council for the Arts | Conseil des arts du Canada

Comprendre les résultats des demandes

E-RES-002

portail

13 juin 2025

Bringing the arts to life
L'art au cœur de nos vies

Aperçu

Le présent document fournit des renseignements sur les résultats de votre demande, qu'elle soit retenue, non retenue ou inadmissible, et met l'accent sur l'accès aux commentaires et la présentation d'une nouvelle demande.

Après avoir examiné le présent document, vous serez en mesure :

- d'accéder aux résultats d'une demande;
- d'accéder aux commentaires relatifs à une demande;
- de présenter une nouvelle demande.

Veuillez également consulter le document suivant pour comprendre le processus d'examen des demandes :

E-RES-001 – Comprendre le processus d'examen des demandes

Principaux termes et concepts

Le tableau suivant explique les principaux termes utilisés dans le présent guide.

Terme	Définition
Possibilité de financement	Anciennement appelé « composante de programme »; désigne une subvention, une ressource financière ou un prix précis du Conseil des arts du Canada pour soutenir des projets, de la recherche ou des initiatives.
Demande annulée	Une demande annulée par la candidate ou le candidat.
Demande financée	Une demande fermée qui est convertie en attribution de financement.
Demande non financée	Une demande qui ne remplit pas les critères obligatoires.
Attribution de financement	Une demande soumise retenue et qui sera financée.

Table des matières

MODULE 1 – ACCÉDER AUX RÉSULTATS ET AUX COMMENTAIRES RELATIFS À UNE DEMANDE

- 1.1 – Recevoir les résultats d'une demande
- 1.2 – Accéder aux commentaires relatifs à une demande

MODULE 2 – PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE EN CAS DE DEMANDE NON FINANCÉE

- 2.1 – Présenter une nouvelle demande

1. Accéder aux résultats et aux commentaires relatifs à une demande

1.1 – Recevoir les résultats d’une demande

1.2 – Accéder aux commentaires relatifs à une demande

Recevoir les résultats d’une demande

Les candidates et candidats et les auteures et auteurs d’une mise en candidature reçoivent les résultats par courriels, y compris les commentaires et les notes.

- **Candidature financée :** le courriel comprendra les notes et les détails de l’attribution de financement.
- **Candidature non financée :** le courriel comprendra une répartition des notes en fonction des critères.
- **Candidature non admissible :** le courriel comprendra les raisons de l’inadmissibilité.

Le système peut également fournir des liens vers des ressources utiles et d’autres renseignements sur le processus d’évaluation.

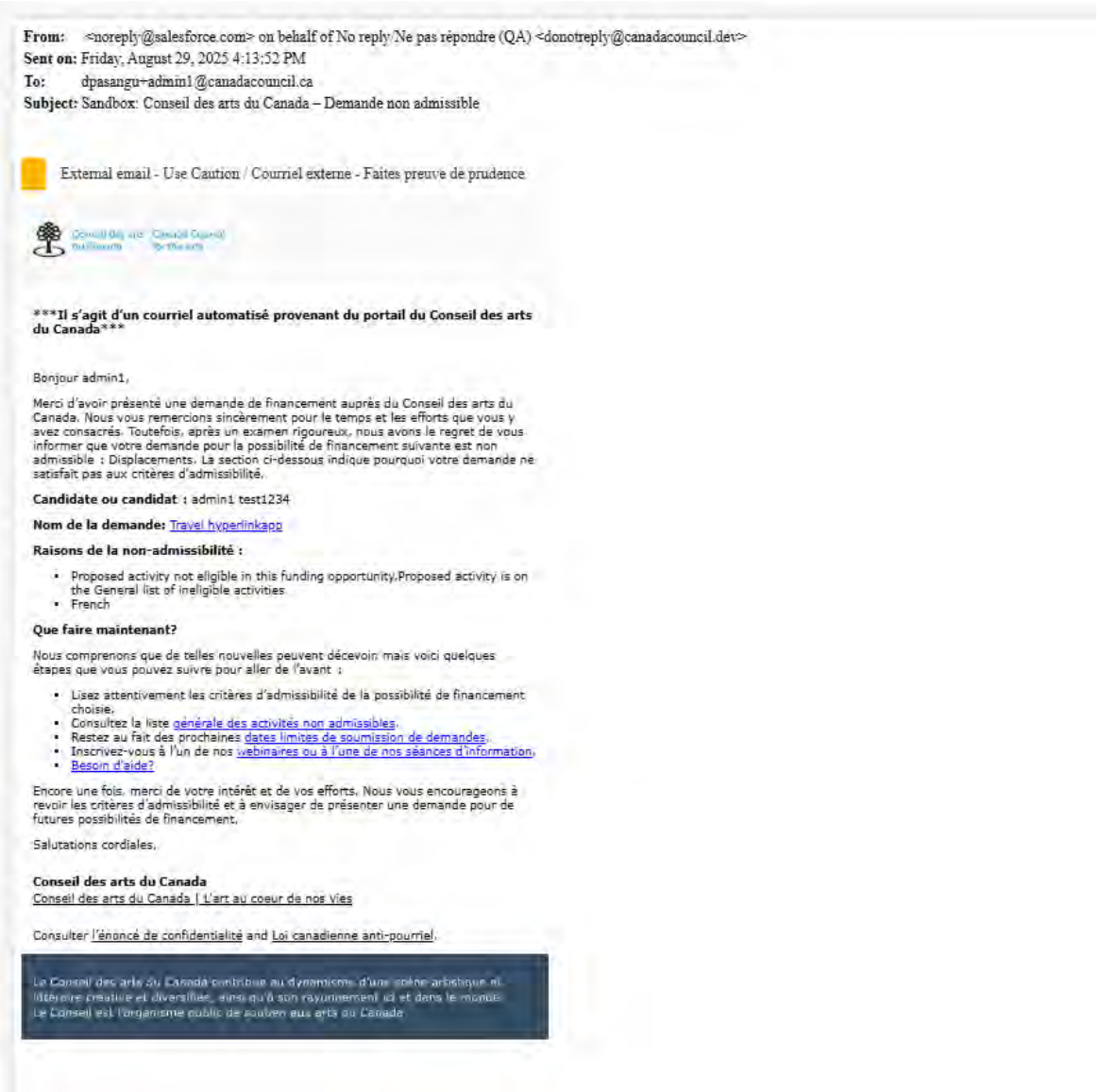

From: <noreply@salesforce.com> on behalf of No reply/Ne pas répondre (QA) <donotreply@canadacouncil.dev>
Sent on: Friday, August 29, 2025 4:13:52 PM
To: dpasangu+admin1@canadacouncil.ca
Subject: Sandbox: Conseil des arts du Canada – Demande non admissible

External email - Use Caution / Courriel externe - Faites preuve de prudence

Il s’agit d’un courriel automatisé provenant du portail du Conseil des arts du Canada

Bonjour admin1,

Merci d’avoir présenté une demande de financement auprès du Conseil des arts du Canada. Nous vous remercions sincèrement pour le temps et les efforts que vous y avez consacrés. Toutefois, après un examen rigoureux, nous avons le regret de vous informer que votre demande pour la possibilité de financement suivante est non admissible : Displacements. La section ci-dessous indique pourquoi votre demande ne satisfait pas aux critères d’admissibilité.

Candidate ou candidat : admin1 test1234

Nom de la demande: Travel hyperlinkapp

Raisons de la non-admissibilité :

- Proposed activity not eligible in this funding opportunity.Proposed activity is on the General list of ineligible activities
- French

Que faire maintenant?

Nous comprenons que de telles nouvelles peuvent décevoir; mais voici quelques étapes que vous pouvez suivre pour aller de l’avant :

- Lisez attentivement les critères d’admissibilité de la possibilité de financement choisie.
- Consultez la liste générale des activités non admissibles.
- Restez au fait des prochaines dates limites de soumission de demandes.
- Inscrivez-vous à l’un de nos webinaires ou à l’une de nos séances d’information.
- Besoin d’aide?

Encore une fois, merci de votre intérêt et de vos efforts. Nous vous encourageons à revoir les critères d’admissibilité et à envisager de présenter une demande pour de futures possibilités de financement.

Salutations cordiales,

Conseil des arts du Canada
Conseil des arts du Canada | L’art au cœur de nos vies

Consulter l’énoncé de confidentialité and Loi canadienne anti-pourriel.

Le Conseil des arts du Canada contribue au dynamisme d’une scène artistique et littéraire créative et diversifiée, ainsi qu’à son rayonnement ici et dans le monde. Le Conseil est l’organisme public de soutien aux arts du Canada

Accéder aux commentaires relatifs à une demande

Dans le courriel de résultats, vous trouverez également :

1. vos **notes** par rapport aux critères d'évaluation;
2. des commentaires des pairs évaluateurs (s'il y a lieu) soulignant les points forts et les points à améliorer;
3. des liens utiles vers des ressources supplémentaires.

Ces commentaires vous sont fournis afin de vous aider à mieux comprendre la décision et à améliorer vos futures demandes.

Remarque : Cette image est fournie à titre indicatif seulement, les vrais courriels peuvent être différents selon la demande.

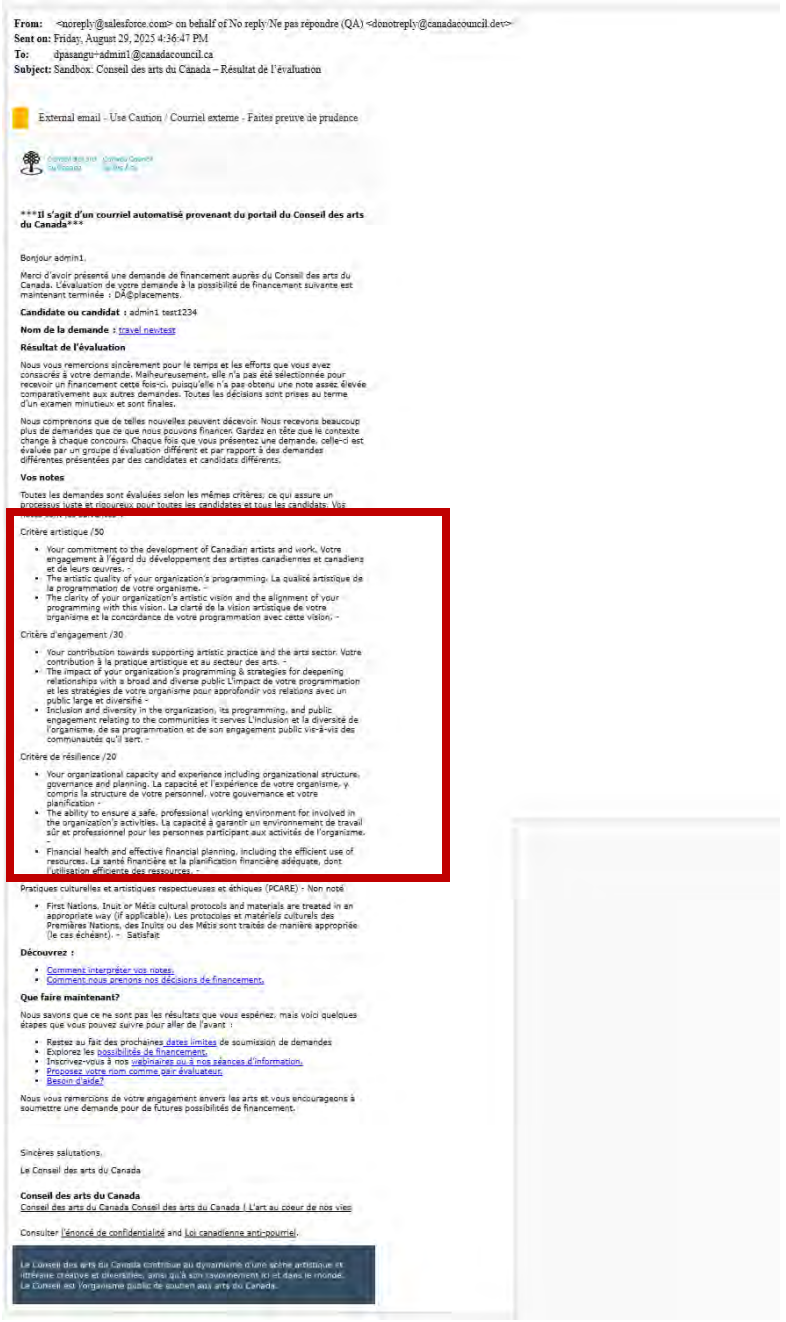

2. Présenter une nouvelle demande en cas de demande non financée

2.1 – Présenter une nouvelle demande

Présenter une nouvelle demande

Vous ne pouvez pas soumettre la même demande plus d'une fois, mais vous pouvez commencer une nouvelle demande et tirer parti des commentaires reçus. Veillez à examiner vos **limites pour les demandes** pour déterminer si vous êtes admissible à la présentation d'une nouvelle demande. Sur la page **Opportunités de financement**, lorsque vous cliquez sur une subvention ou un prix, vous trouverez les limites pour les demandes sous **Nombre maximal de demandes par année civile.**

Si votre demande est **non financée** ou **non admissible**, vous recevrez un courriel comprenant des liens vers la page **Dates limites et annonce des résultats**, ce qui vous aidera à planifier les prochaines étapes.

Pour obtenir d'autres renseignements sur la façon de présenter une nouvelle demande, veuillez consulter les documents suivants :

- **E-APP-001 :** Rechercher des possibilités de financement
- **E-APP-002 :** Soumettre une demande de subvention
- **E-APP-003 :** Présenter une demande et une mise en candidature à un prix

Résumé

Le présent guide d'apprentissage vous a montré comment **accéder aux résultats et aux commentaires relatifs à une demande**. Il vous a également donné des renseignements sur ce que vous devez faire si votre demande est **non financée** ou **inadmissible**, ce qui comprend la façon d'interpréter les commentaires, de planifier les prochaines étapes et de **présenter une nouvelle demande (si vous êtes admissible)** en tirant parti de ce que vous avez appris.

Afin de mieux comprendre le processus d'examen des demandes, veuillez consulter le document suivant :

E-RES-001 – Comprendre le processus d'examen des demandes.

Canada Council for the Arts | Conseil des arts du Canada

Merci!